

ANGERS

L'étonnant concept des Kalouguine

Dépaysement, variété, végétalisation définissent cet ensemble de logements sociaux, projet novateur daté de 1973.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

L'immeuble Arborescence, inauguré le 9 octobre 2024, par ses formes et son concept évoque les Kalouguine, qui l'ont précédé de cinquante ans. À la fin des années soixante, une certaine lassitude se fait jour à l'égard des immeubles en tours et barres orthogonales. Des architectes rebelles cherchent de nouvelles formes et se tournent vers des lignes souples, courbes, que l'invention de la technique du voile de béton projeté permet de mettre en œuvre. Le ministre de l'Équipement et du Logement, Albin Chalandon (1968-1972) y prête attention et lance le premier concours Programme architecture nouvelle (PAN) sur le thème de l'habitat collectif pour faire émerger des projets novateurs et ouvrir la commande publique aux jeunes talents. En passant par la formule du concours, l'octroi de subvention est immédiat et la réalisation peut suivre très rapidement.

Un concept étonnant et détonnant !

Une cinquantaine de projets de logements sociaux sont présentés en mars 1972. Onze sont sélectionnés, pour un total de 1 500 logements. Presque tous seront réalisés en région parisienne. Trois sont retenus en province, à Elbeuf, Caen et Angers. À Angers, l'Office municipal d'HLM choisit le projet de Vladimir Kalouguine, né en 1931. Trois idées maîtresses le résument : dépaysement, variété, végétalisation. C'est sans doute le premier architecte qui a une pensée écologique. À son service, la technique du voile de béton projeté. Des confrères l'ont déjà employée : Pascal Häusermann, Pierre Székely, Henri Mouette, Antti Lovag... Lui-même l'a pratiquée sur son premier chantier personnel, à Dieulefit (Drôme) pour une maison rocher au milieu des rochers. Le troglodytisme l'intéresse particulièrement. C'est le concept des immeubles angevins : étonnant et détonnant ! La place importante réservée à la nature, au sol et sur les façades, a plu aux administrateurs de l'Office d'HLM. Le maire Jean Turc n'est pas non plus étranger à ce choix. Il est acquis aux expressions contemporaines et ce projet le séduit. La Ville cède le terrain à des conditions très avantageuses de prix et d'emplacement, entre les chemins de l'Hôtelle-



Les Kalouguine et leur étang, vers 1976.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ANGERS HABITAT, 89 NUM 366

rie, de la Gagnerie et du Petit-Chaumineau, à proximité des équipements bâtis pour la ZUP de Monplaisir. Le projet ne nécessite pas de grands travaux de voirie et l'aménagement des espaces verts est pris en charge directement par les employés de l'Office, les plantations provenant d'une propriété qu'il vient d'acheter. L'innovation a un coût, mais les plafonds financiers prévus pour les constructions HLM ont pu être dépassés grâce à la procédure du PAN qui permet de construire hors contingentement. Quant aux entreprises, elles ont joué le jeu pour limiter les dépassements. Autre facteur favorable, l'étroite entente entre l'architecte ; le bureau d'études ; l'entreprise Billiard de Tours, chargée de la construction et l'Office d'HLM. Ce qui décide les pouvoirs publics à accorder des financements complémentaires. 220 logements sont construits entre 1973 et 1976, répartis en neuf immeubles de cinq à sept étages aux formes arrondies, comme des rochers tombés dans la nature. L'architecture doit être paysage et s'insérer librement dans d'autres paysages : collines créées à partir des déblais de fondation, prairie plane, aire à fleurir par les habitants, bois, lac de récupération de l'eau de pluie. Comme il n'y a pas de voirie intérieure, mais seulement des cheminements piétonniers qui seront tracés par l'usage des locaux, un

vaste espace central de 2,5 hectares se trouve dégagé. Les voitures sont interdites de séjour en surface : un parking souterrain est prévu pour elles. On plantera – en trois boqueteaux – autant d'arbres qu'il y a d'appartements. Et surtout la nature ruissellera du haut en bas des immeubles, depuis les terrasses. Pour éviter la monotonie, Vladimir Kalouguine ne réalise pas lui-même les neuf unités, mais en confie sept à des confrères et artistes, chargés d'interpréter librement sa maquette, en choisissant les courbes concaves ou convexes qu'ils souhaitent : l'architecte-sculpteur Jack Vanarsky et son épouse la peintre Cristina Martinez, Marie-Hélène Gompel et son époux Jean-Noël Touche, tous deux disciples d'Antti Lovag. Des problèmes d'étanchéité apparaissent lors du chantier. Les façades en béton projeté devront être recouvertes d'une résine étanche.

Les déconvenues arrivent rapidement

Au bout de six mois, l'ingénieur du chantier demande que l'architecte renonce aux voiles porteurs pour adopter une structure traditionnelle plus solide, en dalles et poteaux. Le voile de béton se limite à l'enveloppe. Sur les treillis en acier et grillage de l'ossature, dans lesquels est insérée une isolation en polystyrène, du béton est projeté à l'extérieur sur 8 cm et du plâtre à l'intérieur sur 3 cm. La technique des

matériaux projetés permet d'obtenir une peau continue. Lors de sa visite aux Kalouguine et sur d'autres chantiers le 5 juillet 1975, le secrétaire d'État au logement Jacques Barrot se montre admiratif et n'hésite pas à déclarer qu'Angers « est une perle dans l'Ouest français », pour la qualité de ses réalisations. Malheureusement, les déconvenues arrivent rapidement. La construction n'est toujours pas complètement étanche, humidité et moisissures apparaissent dans les appartements. La végétalisation des façades échoue. Les plantes glissent sur la résine des murs qui brûle leurs ventouses. Architecture originale, mais fragile, l'ensemble des Kalouguine est depuis longtemps reconnu pour sa valeur patrimoniale. Il a reçu en 2012 le label « Patrimoine du XX^e siècle », en attendant peut-être un classement au titre des Monuments historiques.

Une nouvelle rubrique « Vie en ville » à découvrir dimanche prochain avec « La première charte municipale, création de la mairie d'Angers ». archives.angers.fr.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Une crise de l'eau « extrêmement grave » en 1947 à Angers



Les châteaux d'eau d'Avrillé après les bombardements de l'aérodrome en juin 1944 par les Américains.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES D'ANGERS, COLL. MICHEL LÉTERTRE, 92 NUM 312

De 1930 à 1935, le service des Eaux fait l'objet de très gros travaux de réorganisation : nouveaux puits de captage, nouveaux réservoirs rues Chèvre et Raphaël-Berry, modernisation de l'usine des eaux... Mais les dégâts sérieux occasionnés pendant la guerre – surtout aux réservoirs d'Avrillé et à l'usine des Ponts-de-Cé – et la grande sécheresse de l'été 1947 provoquent une situation très tendue, comme en témoigne cette lettre d'un lecteur envoyée au « Courrier de l'Ouest » le 11 octobre 1947 : « Il existe une crise extrêmement grave à Angers, qui dure depuis près de quatre mois, qui touche sévèrement plusieurs dizaines de milliers de nos concitoyens, mais dont personne ne parle. C'est la crise que subit la distribution de l'eau. [...] L'eau, dans une famille, est vraiment irremplaçable. [...] Aussi est-il surprenant de constater qu'aucun groupement n'a élevé la voix pour protester contre la carence du service des Eaux. Les Angevins « dansent devant le robinet » Généralement, pour d'autres produits dont le rationnement est excessif, on se montre prodigue de meetings, communiqués à la presse, affichages et protestations de masse auprès des administrations responsables. [...] Le fait est là : la ville d'Angers manque d'eau et, depuis fin mai, plus d'un tiers des habitants en sont réduits vingt heures par jour à « danser devant le robinet », si tou-

tefois on peut transposer ainsi une phrase bien connue. Certes, nul n'ignore que l'Anjou, comme la France entière, subit cette année une effroyable sécheresse et chacun sait que les maraîchers branchés sur les canalisations d'eau potable épuisent quotidiennement en quelques heures les réserves que les pompes peuvent accumuler chaque nuit.

« Désastreux abaissement du niveau de la Loire »

On sait aussi parfaitement que les réservoirs d'Avrillé, écrasés depuis plus de trois ans, ne sont pas encore reconstruits, alors que leur réfection aurait dû être effectuée avec une célérité égale à celle qui permit ailleurs de remettre en service les plus indispensables de nos ouvrages d'art ferroviaires ou routiers. Enfin tout le monde connaît le désastreux abaissement du niveau de la Loire, fleuve d'où la ville d'Angers tire son approvisionnement en eau. Tout ceci, bien entendu, incline à une certaine indulgence vis-à-vis de l'administration responsable. Mais il y a gros à parier que si semblable carence de distribution s'était produite en d'autres villes qu'Angers, où la population se serait montrée moins patiente (on songe à ce qui se serait passé à Belleville, Ménilmontant ou Villeurbanne), le nécessaire aurait été fait à n'importe quel prix pour mettre fin à une situation aussi intolérable. »

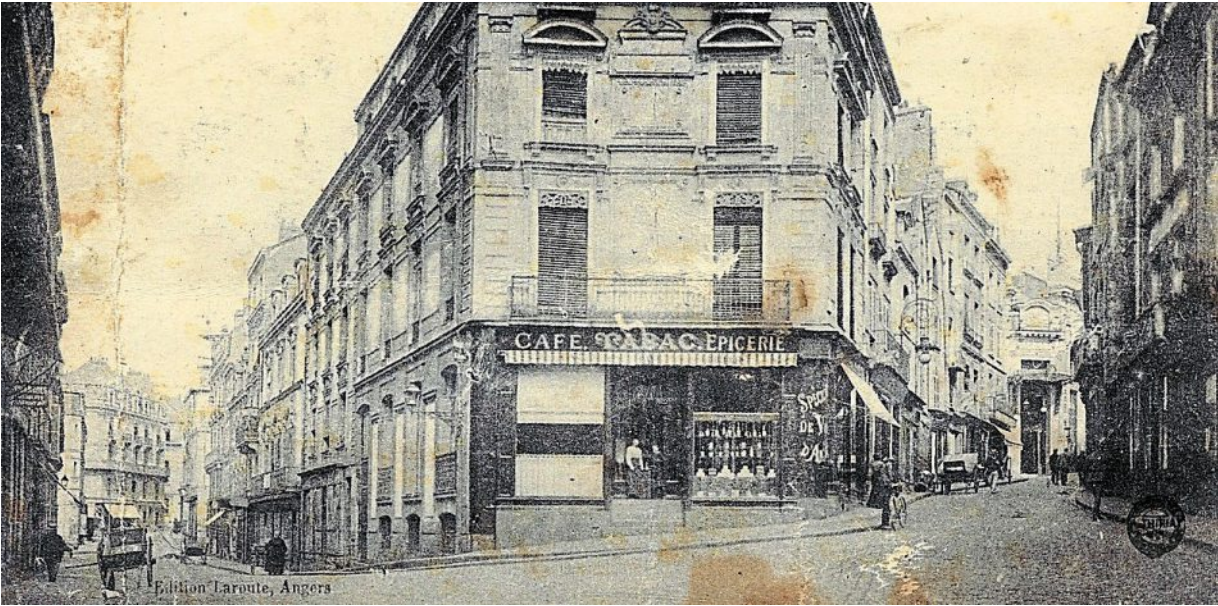
S.B.

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Un carrefour commercial en centre-ville

Voici un bel emplacement commercial d'angle, entre une rue qui descend et une qui monte. Il a certainement été très recherché et des commerces importants y ont élu domicile. Il reste une semaine pour réfléchir à cette énigme : réponse dans la prochaine page histoire du dimanche 5 octobre.

S.B.



Un carrefour historique à Angers, vers 1914. Carte postale.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 FI 1912

ÇA S'EST PASSÉ LE 13 JUILLET 1989 Le pont Jean-Moulin inauguré

Le 5^e pont d'Angers a été construit en quatorze mois. Le maire, Jean Monnier, procède au battage du premier pieu le 17 mai 1988 ; il inaugure le nouvel ouvrage le 13 juillet 1989. Long de 168 m et large de 14,5 m, il a été conçu par les architectes Charles Lavigne, auteur du pont de l'île de Ré en 1988, et Christophe Chéron. Ses trois voies de circulation traversent la Maine en amont de la ville pour désenclaver les quartiers nord-ouest et la future zone

urbaine du plateau des Capucins (Hauts-de-Saint-Aubin). La construction a coûté 22 millions de francs ; le boulevard Jean-Moulin qui lui fait suite et rejoint la route d'Épinard, 11 millions. Clin d'œil de l'histoire en 2008 et 2010 quand le même cabinet d'architecte, mais avec le fils, Thomas Lavigne, réalise le viaduc sur la Maine pour l'autoroute A11 et le pont Confluences pour le tramway.

S.B.